

L'épargne retraite au Québec et dans le reste du Canada

En près de 35 ans, l'actif des Québécois consacré à la retraite s'est accru considérablement. De 4 milliards de dollars qu'il était en 1970, il était évalué à 264 milliards en 2003. Une somme aussi colossale mérite que l'on s'attarde à en connaître la composition et l'évolution dans le temps. Tel est l'objet du présent *Satellite* qui montre également l'évolution des cotisations consacrées à l'épargne retraite. Nous concluons avec une comparaison de la participation à l'épargne retraite privée avec les autres provinces canadiennes.

Les instruments d'épargne retraite

Depuis plus de 40 ans, les Québécois sont de plus en plus sensibilisés au besoin d'épargner en vue de la retraite. Avec l'implantation des trois principaux instruments d'épargne retraite que sont :

- 1) les régimes enregistrés d'épargne retraite (REER), mis en place à la fin des années 50;
- 2) le Régime de rentes du Québec (RRQ), créé en 1966, et
- 3) les régimes complémentaires de retraite (RCR), aussi appelés régimes de pension agréés ou RPA.

les moyens établis pour permettre aux Québécois d'accumuler de l'épargne en vue de la retraite jouent un rôle de plus en plus important dans le paysage financier.

L'actif retraite en forte croissance

On évalue que, en 2003, l'actif financier net¹ des Québécois était d'environ 435 milliards de dollars. De ce montant, 60 % était consacré à la retraite, soit près de 264 milliards. Par comparaison, ce montant était de l'ordre de 4 milliards de dollars en 1970 (18 milliards, en dollars de 2003).

1. Comprend l'argent investi, entre autres, dans les dépôts traditionnels, les fonds de placement, les valeurs mobilières, les polices d'assurance de personnes et les avoirs de retraite (RCR, REER collectifs, etc.). Exclut les résidences principales et secondaires, les terrains, les meubles, etc.

En 2003, l'actif REER constituait environ 44 % de l'actif retraite total comparativement à 4 % seulement en 1970. Quant à l'actif RCR, sa proportion dans l'actif retraite est passée des deux tiers à près de 50 % en une trentaine d'années. Quant au RRQ, son actif représentait environ 30 % du total en 1970. Il n'en représente plus que 7 %. Le Tableau 1 présente la répartition de l'actif retraite en 1970 et en 2003.

Tableau 1 : Répartition de l'actif retraite par instrument, 1970 et 2003 (en milliards de dollars)

	1970		2003	
	Actif retraite	%	Actif retraite	%
RRQ	1,3	30	18,7	7
RCR	2,8	66	129,1	49
REER	0,1	4	115,9	44
Total	4,3	100	263,7	100

Si l'on regarde les données par personne active, on estime que, en 1970, chaque membre de la population active disposait d'un actif retraite de 1 780 \$, soit près de 7 700 \$ en dollars de 2003. Ce montant était passé à près de 65 000 \$ en 2003.

Forte croissance des cotisations aux REER depuis 30 ans

Au cours des trois dernières décennies, les REER ont occupé une place de plus en plus importante dans l'épargne retraite au Québec. Cette croissance s'est faite au détriment des RCR. Comme l'indique le Tableau 2, en 1970, les cotisations aux REER ne correspondaient qu'à 6 % de l'ensemble des montants de cotisations à l'épargne retraite, celles aux RCR à 55 % et celles au RRQ à 39 %.

En 2003, la distribution des cotisations était passée à 32 % pour les REER, 29 % pour les RCR et 39 % pour le RRQ².

Tableau 2 : Répartition des cotisations à l'épargne retraite par instrument, 1970 et 2003 (en milliards de dollars)

	1970		2003	
	Cotisations	%	Cotisations	%
RRQ	0,3	39	7,7	39
RCR	0,4	55	5,9	29
REER	0,0*	6	6,3	32
Total	0,7	100	19,9	100

* Le montant est de 42 millions de dollars.

En 2003, les cotisations des Québécois à l'épargne retraite s'élevaient à près de 20 milliards de dollars, soit 13,5 % de leur masse salariale totale. Ce pourcentage est stable depuis 1995. Si l'on analyse ce résultat selon les trois grands instruments d'épargne, les cotisations au RRQ composent 5,2 % de la masse salariale, soit 7,7 milliards de dollars. Cette proportion a augmenté ces dernières années (surtout en 1998), principalement en raison de la hausse du taux de cotisation. Les cotisations aux REER occupent 4,3 % de la masse salariale, soit 6,3 milliards de dollars. Ce pourcentage est stable depuis près de dix ans. Quant aux cotisations aux RCR, leur importance a légèrement diminué depuis quelques années. Elle équivaut maintenant à 4,0 % de la masse salariale, soit 5,9 milliards de dollars.

Avec la réforme de son financement en 1998, le RRQ est donc aujourd'hui l'instrument qui draine le plus d'épargne retraite. Ce phénomène est dû principalement à la hausse rapide du taux de cotisation qui est passé de 6,0 % en 1997 à 9,9 % en 2003³. Il est fixé par la loi à ce niveau pour les années futures.

La croissance des REER a fait en sorte que la constitution de l'épargne retraite a considérablement changé depuis la fin des années 70. À cette époque, les employeurs et les

employés se partageaient pratiquement en parts égales les cotisations à l'épargne retraite. Depuis ce temps, la partie « employé » de l'ensemble des cotisations a beaucoup gagné en importance. Des 19,9 milliards de dollars de cotisation totale estimée pour l'ensemble des trois instruments en 2003, les employeurs ont contribué pour 7,9 milliards, soit 40 % du total, tandis que les particuliers déboursaient l'autre 60 %, ou 12,0 milliards.

Un nombre de cotisants assez stable

En 1970, 2,2 millions de Québécois cotisaient au RRQ, près de 800 000 cotisaient à un RCR⁴ et 43 000 à un REER. En 2003, les cotisants au RRQ sont maintenant de 3,6 millions, ceux aux RCR, 1,4 million et ceux aux REER, près de 1,5 million.

Dans les dernières années, malgré la hausse importante des cotisations, la proportion de la population active⁵, cotisant à l'un ou l'autre des instruments d'épargne retraite, n'a pas crû de façon significative. En effet, de 1995 à 2003, cette proportion est demeurée stable autour de 90 % pour le RRQ, de 35 % pour les RCR et de 40 % pour les REER.

La croissance moyenne de la population active, de 1995 à 2003, n'est que de 1,8 % par année, ce qui a amené une faible hausse du nombre de cotisants. Par contre, on estime que la croissance moyenne du total des cotisations des particuliers⁶ à l'épargne retraite est de 6,1 % par année pour la même période. La cotisation moyenne par personne active aura donc augmenté de 4,3 % par année, passant de 2 100 \$ en 1995 à près de 3 000 \$ en 2003.

Le Québec au-dessus de la moyenne canadienne pour le nombre de cotisants

En ce qui concerne la couverture de la population active par un régime de retraite privé (soit un RCR ou un REER ou les deux à la fois), si l'on compare le Québec avec les autres provinces canadiennes, on constate des disparités assez importantes entre les provinces. Comme l'indique le Tableau 3, le Québec est légèrement au-dessus de la moyenne canadienne. L'une des raisons pourrait être que la

2. L'évolution de ces proportions se sépare en deux périodes. De 1970 à 1979, l'importance de la proportion des cotisations aux RCR est demeurée stable, celle des REER a augmenté et celle du RRQ a diminué. De 1980 à 2003, l'importance de la proportion des RCR a diminué, celle des REER a continué d'augmenter et celle du RRQ a augmenté pour revenir à son niveau de 1970 (39 %).
3. Il s'agit du taux combiné (employé + employeur) qui s'applique à la masse salariale soumise à cotisation, c'est-à-dire les gains de travail entre 3 500 \$ et 39 900 \$ en 2003.

4. Inclut les participants à un RCR non contributif, pour lequel l'employeur verse l'entièreté de la cotisation.
5. Nous utilisons la population active plutôt que la population occupée, considérant que les chômeurs ont travaillé au moins une partie de l'année et sont donc également des cotisants potentiels à l'épargne retraite.
6. Comprend les contributions personnelles à un REER et les cotisations salariales à un RCR et au RRQ.

proportion de travailleurs du secteur public (généralement couverts par un RCR) est plus grande au Québec que dans le reste du Canada.

Tableau 3 : Couverture de la population active par un RCR ou un REER ou les deux à la fois, au 31 décembre 001

Provinces	Pourcentage de la population active adhérant à un RCR	Pourcentage de la population active (de 25 à 64 ans) adhérant à un RCR ou à un REER ou les deux à la fois
	(%)	(%)
Terre-Neuve et Labrador	39,3	52,7
Île-du-Prince-Édouard	25,2	52,1
Nouvelle-Écosse	34,3	56,1
Nouveau-Brunswick	32,9	55,4
Québec	34,9	63,7
Ontario	33,2	60,0
Manitoba	40,0	64,5
Saskatchewan	38,9	65,2
Alberta	28,2	59,2
Colombie-Britannique	31,7	56,9
Canada	33,6	60,5

Source : Statistique Canada, « Programmes de revenu de retraite au Canada, 1991-2001 » et calculs de l'auteur.

En ce qui concerne l'actif retraite, soit l'accumulation du capital consacré à la retraite, les RCR, ayant profité des excellents rendements des caisses de retraite depuis la fin des années 70, sont toujours bons premiers en importance. Des quelque 264 milliards de dollars d'actif retraite accumulés en 2003, près de la moitié provenaient des RCR, 44 % des REER et 7 % du RRQ.

On estime que 13,5 % de la masse salariale totale des Québécois était consacrée à des cotisations à l'épargne retraite en 2003. Jusqu'au milieu des années 90, les RCR récoltaient la plus grande part des montants de cotisations. Depuis ce temps, l'augmentation du taux de cotisation du RRQ ainsi que la montée continue en popularité des REER ont fait en sorte que les montants de cotisations de chacun de ces deux instruments sont maintenant supérieurs à ceux des RCR. Si l'on mesure la participation à l'épargne retraite pour chaque instrument, on constate qu'en pourcentage

de la population active, elle est stable depuis une dizaine d'années. La cotisation moyenne à l'épargne retraite par personne active atteignait 3 000 \$ en 2003.

Finalement, en 2001, la participation de la population active québécoise à l'épargne retraite privée était légèrement supérieure à la moyenne canadienne.

Auteur : Gilbert Ouellet

Direction de l'évaluation et de la révision

Régie des rentes
Québec 